

MODALITÉS

Modalités de l'offre ULTRA® Multifocale pour Astigmatés : Bausch & Lomb France propose une offre de remboursement de **50 € pour l'achat simultané de 2 boîtes de 6 lentilles ULTRA® Multifocale pour Astigmatés** à valoir chez votre opticien.

Conditions d'éligibilités:

Offre valable en France Métropolitaine (Corse comprise), Monaco et DOM. L'achat doit être effectué entre le 01/09/2025 et le 11/01/2026, date de la facture faisant foi. Offre limitée à une demande de remboursement par foyer (même nom et même adresse postale) domicilié en France Métropolitaine (Corse comprise), Monaco et DOM sur la période. Les demandes de remboursement doivent être effectuées sur le site internet : <https://bauschlomb-len-bod-uod-plateforme.tessicustomermarketing.fr/>, entre le 01/09/2025 et le 11/01/2026, minute.

Les éléments justificatifs de l'achat : facture + codes-barres pris en photo avec le code de participation reporté dessus doivent être téléchargés sur le site internet : <https://bauschlomb-len-bod-uod-plateforme.tessicustomermarketing.fr/> avant le 11/01/2026. Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

L'offre de remboursement ULTRA® Multifocale pour Astigmatés est valable uniquement auprès des opticiens éligibles, dont la liste est disponible sur ledit site. Les offres de remboursement 2025 sont valables chez les opticiens partenaires dans la limite des conditions contractuelles convenues avec Bausch & Lomb. Un opticien qui ne respecte pas les conditions contractuelles convenues avec Bausch & Lomb pourra se voir retirer l'accès aux offres de remboursement 2025.

L'offre est limitée à une demande par an pour ULTRA® Multifocale pour Astigmatés, avec un compteur visible sous chaque offre pour suivre le décompte.

Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée, envoyée après la date butoir ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. Pour être conforme, la facture doit comporter les mentions obligatoires : la date de la facture, le numéro de la facture, la date de la vente des produits, l'identité du vendeur, l'identité de l'acheteur, numéro d'identification à la TVA, la désignation du produit (le nom du produit/ conditionnement/ correction), la TVA, la réduction de tarif si nécessaire, la somme totale à payer hors taxe (HT) et toutes taxes comprises (TTC). Les factures rédigées à la main seront considérées comme non-conformes. Bausch & Lomb France se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité de la participation à l'offre notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. En cas de non-conformité temporaire de votre demande, vous pourrez modifier votre participation directement sur le site dans l'onglet « suivi de participation ». Les réclamations pour l'offre de remboursement ULTRA® Multifocale pour Astigmatés 2025 peuvent être réalisées jusqu'au 31 mars 2026.

Bausch & Lomb France dispose de moyens informatiques destinés à la gestion d'une offre de remboursement. Vos données font l'objet d'un traitement par notre sous-traitant, la société TESSI TMS, qui est chargée de vérifier les conditions de participation à l'offre. Les garanties ont été prises pour s'assurer d'un niveau de protection suffisant des données personnelles. Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles du 27 avril 2016 et de la Loi Informatique et Liberté du 21 juin 2018, Bausch & Lomb France gère vos données personnelles afin de traiter les demandes de remboursement à l'offre pendant une durée n'excédant pas 2 ans à compter de la date de fin, soit jusqu'au 31/03/28. Les destinataires de vos données sont la société TESSI TMS et le groupe La Poste. La base légale du traitement est le consentement de la personne concernée.

Pour exercer vos droits d'accès, modification, limitation, suppression et portabilité, merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante : DPO@bausch.com accompagné de la copie d'un titre d'identité portant votre signature. Pour plus d'information concernant vos droits, vous pouvez consulter sur le site notre Politique d'Utilisation Des Données Personnelles.

Les lentilles de contact souples mensuelles ULTRA® Multifocale pour Astigmatés sont des Dispositifs Médicaux fabriqués par Bausch & Lomb Incorporated USA. Mandataire : Bausch & Lomb Incorporated - Irlande. Les lentilles de contact souples mensuelles ULTRA® Multifocale pour Astigmatés sont des Dispositifs Médicaux fabriqués par Bausch & Lomb Incorporated USA. Mandataire : Bausch & Lomb Incorporated - Irlande. Ces Dispositifs Médicaux de classe IIa sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE 0050 délivré par l'organisme habilité NSAI. Ces lentilles de contact corrigent les amétropies. Suivez toujours les recommandations de votre spécialiste en matière de durée de port et de période de renouvellement. Veuillez lire attentivement les instructions figurant sur la notice et/ou l'étiquetage. En cas de doute ou de problème, consultez un professionnel de santé spécialisé. Septembre 2025 - © Bausch & Lomb Incorporated. ® / ™ sont des marques déposées de Bausch & Lomb Incorporated. Bausch & Lomb France SASU au capital de 163 650 150€, immatriculée au RCS de Montpellier sous le n°340 275 650 dont le siège social est sis 416, rue Samuel Morse CS 79005 - 34967 Montpellier. SEPTEMBRE 2025 - © Bausch & Lomb Incorporated. ® / ™ sont des marques déposées de Bausch & Lomb Incorporated. Bausch & Lomb France SASU au capital de 163 650 150€, immatriculée au RCS de Montpellier sous le n°340 275 650 dont le siège social est sis 416, rue Samuel Morse CS 79005 - 34967 Montpellier.

BAUSCH + LOMB

VOS BRAS S'ALLONGENT, MAIS LES MOTS RESTENT FLOUS ?

VOUS ÊTES SÛREMENT PRESBYTE



TESTEZ LES LENTILLES 50€ OFFERTS*

BAUSCH + LOMB

BAUSCH + LOMB

TESTEZ ULTRA® MULTIFOCALE POUR ASTIGMATES

Valable du 1^{er} septembre 2025 au 11 janvier 2026



50€
OFFERTS*

Pour 2 boîtes de 6 lentilles
ULTRA® Multifocale
pour Astigmatismes
Valable 1 fois



PARTICIPER ICI

COMMENT EN PROFITER ?



Achetez, entre le 1^{er} septembre 2025 et le 11 janvier 2026 :
2 boîtes de 6 lentilles ULTRA® Multifocale
pour Astigmatismes*

Remplissez votre demande en ligne :
www.offresderemboursementbausch2025.fr



Saisissez vos informations personnelles et les détails
d'achat.



Inscrivez le code de participation (fourni sur le site) sur
le code-barres de chaque boîte (au stylo indélébile, sans
masquer le code à 12 chiffres).



Prenez une photo des boîtes avec le code bien lisible et
téléchargez-la.



Vous recevrez un email de confirmation sous 15 jours.
Votre chèque sera envoyé sous 4 semaines après cet email



Suivez son envoi via le site de la poste.**
Le chèque est à valoir sur l'ensemble du magasin dans lequel
vous avez effectué l'achat de vos lentilles.

*voir modalité au dos. ** Le numéro de suivi postal est disponible sur le site de participation,
dans la rubrique « Suivre ma participation »

BAUSCH + LOMB